

LES INDICATEURS DE CHÔMAGE

Ce document a pour objectif d'une part de répertorier les indicateurs permettant de mesurer le chômage au niveau régional et infra régional. D'autre part, il permettra aux utilisateurs de ces indicateurs d'appréhender leurs différences afin de pouvoir mieux les utiliser.

► QU'EST-CE QUE LE TAUX DE CHÔMAGE ?

Le taux de chômage est la part des personnes au chômage dans la population active. La population active est la population en âge de travailler qui travaille ou souhaite travailler.

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Nombre de chômeurs}}{\text{Nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage)}}$$

La notion de chômeurs est complexe et plusieurs indicateurs le mesurent avec une définition différente.

► LE TAUX DE CHÔMAGE

LE TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT AU NIVEAU NATIONAL

Le taux de chômage au sens du BIT est **l'indicateur de référence dans la mesure du chômage**.

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

C'est cette définition du chômeur qui est reconnue internationalement et qui sert au calcul du taux de chômage au sens du BIT. Cet indicateur permet ainsi de réaliser des comparaisons entre plusieurs pays. Le taux de chômage au sens du BIT est calculé par l'Insee au niveau national à partir l'enquête emploi en continu.

TAUX DE CHÔMAGE LOCALISÉ : INDICATEUR DE RÉFÉRENCE POUR LES RÉGIONS, LES DÉPARTEMENTS ET LES ZONES D'EMPLOI

Au sens strict, le taux de chômage au sens du BIT est disponible seulement au niveau national. L'Insee régionalise cependant cet indicateur en synthétisant les informations de l'enquête emploi (chômage au sens du BIT) et de la demande d'emploi (chômage répertorié). Le taux de chômage localisé est disponible au niveau des régions, des départements et des zones d'emploi. **Il n'existe pas de taux de chômage à des niveaux géographiques plus fins.**

▶ LA DEMANDE D'EMPLOI

LES DEMANDEURS D'EMPLOI SONT INSCRITS À PÔLE EMPLOI

Les demandeurs d'emploi sont les personnes qui s'inscrivent à Pôle Emploi. Ces demandeurs sont enregistrés à Pôle Emploi dans différentes catégories de demandes d'emploi en fonction de leur disponibilité, du type de contrat recherché et de la quotité de temps de travail souhaitée.

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle ;
- E : demandeurs d'emploi non tenus de faire de actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Les demandeurs d'emploi, en particulier ceux de la catégorie A, sont souvent confondus avec les chômeurs au sens du BIT. **Or un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi (et inversement).** Par exemple, il peut y avoir des personnes découragées qui déclarent lors de l'enquête emploi ne plus faire de recherches actives d'emploi tout en restant inscrits à Pôle emploi. Il peut y avoir également des jeunes qui s'inscrivent à Pôle emploi plutôt pour bénéficier de certaines mesures. Certaines personnes en emploi sont aussi inscrites à Pôle Emploi pour trouver un autre travail. Ces personnes seront des demandeurs d'emploi mais ne seront pas considérées comme des chômeurs au sens du BIT.

Par ailleurs, **la définition des chômeurs au sens du BIT reposent sur des critères stables dans le temps alors que la définition des demandeurs d'emploi peut évoluer en fonction des changements des critères administratifs.**

LA DEMANDE D'EMPLOI PERMET D'APPRÉHENDER LE CHÔMAGE À DES NIVEAUX GÉOGRAPHIQUES FINS POUR UN SUIVI CONJONCTUREL

La demande d'emploi permet d'approcher la notion de chômage à des niveaux géographiques fins et analyser son évolution permet de faire un suivi conjoncturel.

Un indicateur de chômage peut être calculé en rapportant la demande d'emploi à la population active issue du recensement (indicateur calculé dans les fiches territoires publiées par le Sese).

Néanmoins, il ne doit pas être considéré comme un taux de chômage en raison de ses limites. En effet, on rapporte la demande d'emploi à un trimestre T (population différente des chômeurs au sens du BIT) à une population active de l'année n-3.

► LE « CHÔMAGE » DANS LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

DES PERSONNES SE DÉCLARANT AU CHÔMAGE

Dans le recensement de la population, le nombre de chômeurs est calculé à partir du nombre de personnes se déclarant au chômage. Il s'agit d'une notion qui peut être à la fois plus large que la demande d'emploi (personnes pas nécessairement inscrites à Pôle Emploi) et les chômeurs BIT (personnes pas forcément en recherche active d'emploi) mais également plus restreinte (par exemple, une personne inscrite à Pôle Emploi qui travaille mais qui cherche un autre emploi ne se déclarera peut être pas au chômage).

UNE APPROXIMATION DU « TAUX DE CHÔMAGE » À UN NIVEAU LOCAL

Le « chômage » au sens du recensement peut être mesuré à des niveaux fins. Rapporté à la population active de la même année, il permet d'approcher la notion de « taux de chômage » pour les territoires. Néanmoins, l'ancienneté des données ne permet pas de le suivre de manière conjoncturelle. De plus, ce « chômage » déclaré dépend fortement de la perception que les personnes ont de leur propre situation et de la définition qu'ils font eux-mêmes du chômage.

3

EN RÉSUMÉ : À CHAQUE NIVEAU GÉOGRAPHIQUE SA MESURE DU CHÔMAGE

Taux de chômage BIT pour le niveau national (source Insee)

Taux de chômage localisé pour la région, les départements et les zones d'emploi (source Insee)

À des niveaux géographiques plus fins, il n'existe pas de taux de chômage. La demande d'emploi peut-être suivie de manière conjoncturelle (source Direccte et Pôle Emploi) et le "chômage" déclaré au recensement (source Insee) permet d'approcher la notion de "taux de chômage".

POUR EN SAVOIR PLUS

- [« Chômage : dossier pédagogique », Insee, juillet 2018.](#)



Insee_en_bref_chôm
age

- [« Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi », Dares, juillet 2018.](#)
- [« Taux de chômage ? Taux d'emploi ? Taux d'activité ? Demandeurs d'emploi ? », Direccte BFC, SESE, avril 2018](#)